

Lettre ouverte aux présidents et conseillers de la Métropole Rouen-Normandie et de la région Normandie

De l'argent pour le public ! Pas pour l'Église catholique !

Il nous faut une nouvelle fois rappeler que la loi de séparation des Églises et de l'État de 1905 interdit le financement des religions par des fonds publics (État, départements et communes) et aujourd'hui bien entendu régions et métropoles.

Les deux collectivités ont financé à parts égales en 2022 les travaux pour l'implantation de l'Institut catholique de Paris - ICP - à Rouen pour une somme de 11 millions €. L'ICP est placé sous l'autorité du « Saint-Siège » et dirigé par une assemblée de 34 évêques. Son statut d'EESPIG (établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général) ne l'empêche nullement d'opérer une sélection sociale sévère avec des droits d'inscription allant de 2 500€ à plus de 10 000€ (contre 175 € pour une licence à l'Université Rouen Normandie) pour des diplômes concurrençant directement ceux de l'université publique. L'ICP bénéficie du soutien et du mécénat de nombreuses grandes entreprises et l'association ICP a été reconnue d'utilité publique en 1941, ce qui ouvre droit à des dons défiscalisés. Dans le même temps et pour la première fois, **l'Université publique Rouen Normandie adopte cette année un budget en déficit de 13 millions € !**

À quel projet d'intérêt général s'engage l'ICP ?

Pas à celui de la mixité sociale ! Pas à celui de formations non concurrentes de celles de l'université publique ! Pas à celui d'un enseignement affranchi de tout dogme ! Pas à celui du respect des lois et principes républicains !

À peine plus d'un an après son ouverture en septembre 2023, le 25 novembre - journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes - l'ICP organisait une conférence avec René Écochard proposée comme formation aux professeurs des établissements privés. Ce professeur en médecine lyonnais, titulaire d'un « mastère en théologie du corps », est proche de l'extrême droite et défend des positions anti-IVG, anti-PMA, homophobes, transphobes... Ainsi, les travaux financés par la Région et la Métropole offrent un cadre à l'expression de convictions contraires aux lois en vigueur, discriminantes et opposées à l'égalité. Le service d'ordre de cette conférence était assuré par des membres de la royaliste Action française et par Sinisha Milinov, un identitaire lyonnais condamné en février 2024 pour « violences aggravées à caractère raciste ».

C'est pourquoi nous, organisations rouennaises, citoyen.nes, exigeons l'arrêt du financement de l'Institut Catholique de Paris et autres établissements d'enseignement supérieur privés par la région Normandie et la métropole de Rouen et la réaffectation des deniers publics à l'enseignement public.

Veillez croire en notre attachement à l'université publique et laïque.

Signataires : CREAL 76 - CGT 76 - CGT Université & INSA Rouen - FA - FSU 76 - GDS 76 - Ensemble ! - HARO - LDH Rouen - Les Ecologistes Rouen - LFI - Libre Pensée Rouen - PCF- SNESUP-FSU - UCL Rouen - UD 76 des DDEN - les élu·e·s communistes de la ville de Rouen ; FNEC-FP-FO ; Sud-Éducation 7627 ; UNEF RS Rouen

Une diffusion de cette lettre a lieu lundi 16 décembre, jour de réunion du Conseil métropolitain, à partir de 17 h au Hangar H2O, quai de Bois-Guilbert.